

Projet de loi immigration et intégration : une alerte sur les conséquences inversées des exigences en langue française

« Non, la langue française n'est pas une condition à l'intégration des migrants ». Un ensemble de chercheuses et chercheurs en sciences sociales - spécialistes de sociolinguistique et de didactique des langues - alerte sur les mesures concernant l'apprentissage du français contenues dans le projet de « loi immigration ».

Nous sommes chercheuses et chercheurs en sciences sociales, pour beaucoup spécialistes de sociolinguistique et de didactique des langues, et notamment de la transmission des langues en situations migratoires. Nous sommes frappés par le fait qu'un aspect du projet de loi sur l'immigration et l'intégration en cours d'examen au Parlement n'attire pas l'attention des commentateurs, alors que ses enjeux sont très lourds : il s'agit des mesures concernant l'apprentissage du français, qui vont augmenter les exigences en termes de niveau de français pour accéder à divers titres de séjour (carte pluriannuelle, carte de résident, regroupement familial, naturalisation).

Ces dispositions ne tiennent absolument aucun compte des nombreuses recherches scientifiques, dont les conclusions vont à l'encontre de ces exigences et démontrent qu'il s'agit en fait de dissuader un nombre toujours plus important de personnes immigrées, dont de nombreux ayant droit, de s'installer durablement en France. Il peut sembler évident que l'apprentissage du français facilite « l'intégration » (terme par ailleurs discuté), mais en faire une condition préalable est une erreur ou une volonté d'ériger un obstacle dissuasif supplémentaire à l'installation.

La Défenseure des Droits a déjà alerté deux fois sur le caractère clairement contre-productif et discriminatoire de ces mesures, sans réussir non plus à attirer l'attention :

« Dans mon avis sur la 1ère version du texte, j'ai fait part de mes réserves à l'égard des dispositions prévoyant de subordonner la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle à une connaissance suffisante de la langue française (...) Ces dispositions procèdent d'une inversion du rapport entre l'obtention d'un titre de séjour et l'intégration qui a d'ailleurs cours depuis le début des années 2000 (...) Mon institution s'est déjà prononcée à plusieurs reprises sur le risque discriminatoire contenu dans une telle logique (...) La version actuelle du projet de loi élève de façon notable le niveau d'exigence requis pour l'accès à un titre pérenne (...) Elle pourrait conduire à multiplier les ruptures de droits et refus de titres contraires au droit au respect de la vie privée et familiale ou encore à l'intérêt supérieur de l'enfant. » (Claire Hédon, "audition devant les rapporteurs de la commission des lois de l'Assemblée nationale", 17 novembre 2023)

Derrière ces mesures qui ont été reprises et développées par des gouvernements de droite comme de gauche, se trouvent des questions traitées par la recherche scientifique et discutées avec les personnes investies sur les terrains de la formation linguistique depuis longtemps.

Les enjeux et la complexité devraient primer sur les arguments démagogiques et les fausses évidences qui s'imposent, et témoignent surtout d'une vision biaisée des phénomènes à l'œuvre. La population est en droit d'être alertée sur cette conception

politique utilitariste et falsifiée des questions linguistiques, qui invisibilise les connaissances scientifiques de référence sur le sujet.

Non, la langue française n'est pas une condition à l'intégration des migrants

L'idée que la « maîtrise de la langue » serait un préalable indispensable à l'intégration peut sembler évidente, parce qu'elle concorde avec certaines représentations nationales (être Français consisterait d'abord à parler français).

De nombreuses études ont cependant montré que l'apprentissage de la langue officielle du pays dit « d'accueil » n'est pas une condition à une « intégration », laquelle passe aussi et surtout par d'autres voies, notamment emploi, logement, relations sociales, les habitantes et habitants du pays étant loin d'être systématiquement monolingues en langue officielle, contrairement à une croyance répandue.

L'évidence d'une « intégration par la langue » est liée, en Europe et depuis les années 2000, à des questions d'identités nationales visant à désigner les populations immigrées et les nouvelles immigrations comme problématiques.

D'ailleurs, les exigences en matière de niveau linguistique et d'adhésion aux « valeurs de la République » ne concernent que les personnes extra-européennes, ce qui montre à quel point l'élévation progressive des exigences linguistiques est destinée à renforcer le contrôle pesant sur certains types de migrations, désignées comme moins désirables. Les ressortissants des autres pays membres de l'UE, qui représentent 1/3 des flux migratoires annuels en France, peuvent s'installer librement, et même voter à certaines élections locales en France, et ce sans aucune condition linguistique.

La formation linguistique ne peut pas constituer « la solution » de la socialisation et de tous les apprentissages

Si cette fonction d'affichage politique est très efficace, portant à croire que l'on pourrait exiger et garantir l'acquisition de la langue grâce à des formations spécifiques, son développement dans le cadre de politiques publiques depuis le début des années 2000 a largement été remis en question par des recherches scientifiques, dont un certain nombre en montrent les effets pervers. E. Mercier a montré que les formations précoces obligatoires ne sont pas vécues positivement par un bon nombre de stagiaires. Même si ces stagiaires ont une réelle motivation, des projets de vie en France et progressent au sein des formations linguistiques obligatoires, l'obligation de formation (jusqu'à 600 heures) dans des conditions parfois peu favorables peut être source de découragement et, in fine, contre-productive. C'est d'autant plus problématique que les résultats visés par cette politique publique ne sont pas ceux escomptés : l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration lui-même signalait que pour 2022, 33 % des personnes suivant les formations du Contrat d'Intégration Républicaine n'arrivaient pas à atteindre le niveau A1 (niveau découverte) en fin de formation.

Au lieu de partir de ce que les formations linguistiques peuvent raisonnablement permettre, on leur a attribué des fonctions politiques qu'elles ne peuvent pas remplir, malgré tous les efforts déployés par les stagiaires ainsi que leurs formatrices et formateurs. A ce propos, le programme de recherche ILMA a donné lieu à un grand nombre de recommandations portant sur les formations linguistiques obligatoires - des recommandations à leur tour restées ignorées.

Concrètement, si la réussite de l'apprentissage d'une langue ne peut pas se décréter, il en résulte que le lien présumé entre réussite à un diplôme de langue d'une part, volonté d'apprentissage et d'intégration d'autre part, ne tient pas. Valider ou non un niveau en français en un temps contraint et prescrit peut ne pas traduire les volontés et efforts fournis pour apprendre la langue.

On peut penser à ses propres expériences d'apprentissage des langues à l'école : pour un même volume horaire, les compétences de deux élèves ne sont pas équivalentes. En outre, une évaluation des compétences par des tests est extrêmement réductrice et ne garantit rien : certaines personnes validant le niveau B2 ne parviennent pas à s'exprimer en dehors des formations ; à l'inverse, certaines personnes incapables de se plier aux exigences de tests, notamment parce qu'elles n'ont pas suivi un long parcours de scolarisation auparavant, apprennent sur le tas à communiquer efficacement en français.

La diversité de personnes, de langues, de situations en présence devrait donc faire l'objet d'une prise en compte adaptée.

Apprendre le français ne constitue pas le même défi, ne relève pas des mêmes temporalités ni des mêmes accompagnements selon la situation personnelle et les occasions qu'on a de pratiquer le français.

Apprendre le français depuis une langue romane ou une langue plus éloignée linguistiquement peut impacter sensiblement la progression. En effet, un degré fort de proximité linguistique avec le français peut permettre de suivre de premières formations intégralement en français et d'aborder rapidement les écrits, mais un apprentissage depuis d'autres langues premières va nécessiter d'entrer dans de nouvelles catégories grammaticales, d'apprendre une majorité de mots n'ayant pas de racine lexicale commune avec la ou les langues premières, voire d'acquérir un nouvel alphabet et un nouveau sens de lecture et d'écriture.

Une politique d'« intégration »... dissuasive et excluante

Dès lors, par-delà les quelques financements dédiés aux formations linguistiques et les efforts sincères faits par de nombreuses formatrices et formateurs pour accompagner l'accès au français des personnes migrantes, il semble bien que ces dispositifs étatiques s'inscrivent dans un tout autre agenda. Le rehaussement, continu depuis 2012, des exigences linguistiques imposées pour la délivrance des titres de séjour et l'accès à la nationalité s'inscrit d'abord et avant tout dans le renforcement du dispositif de contrôle des flux migratoires : cela revient à durcir les obstacles au séjour pour les ressortissants des pays extra-européens. Cela revient en outre à renforcer le contrôle social pesant sur ces personnes, maintenues dans une peur liée au caractère temporaire de leur droit au séjour, et ainsi empêchées de défendre leurs droits, par exemple au travail, ou de prendre des positions publiques.

Pour toutes ces raisons, nous plaidons ensemble :

- pour la levée des exigences linguistiques en matière de droit au séjour et d'accès à la nationalité
- pour la fin de l'obligation de formation linguistique
- pour l'amélioration de l'accès au travail et à toutes les sphères de la société pour les personnes migrantes.

Une politique d'« intégration » qui produit de l'exclusion devrait d'autant plus alarmer qu'elle contrevient à ses propres objectifs de départ, en tout cas à ses objectifs affichés comme prioritaires.

Pour en savoir plus

Un épisode de podcast : “La langue française, modèle d'intégration ?” et “L'intégration au prisme du genre”, épisode 16 de “Parler comme jamais”, Nadia Ouabdelmoumen, Maude Vadot et Laélia Véron, mars 2021.

Un article de synthèse : Philippe Blanchet, “Le projet de loi immigration instrumentalise la langue pour rejeter des « migrants »”, 6 novembre 2023.

Une recherche-action en cours : Collectif associatif Le français pour tous, “L'accès au français pour tous : oui, mais comment ?”, 2021-2024.

Des thèses de doctorat :

François Beaubrun, 2020, Contextualisation didactique et médiations linguistiques, identitaires et culturelles dans l'enseignement du français langue d'intégration en Guadeloupe, thèse de doctorat de sciences de l'éducation sous la direction de F. Anciaux, université des Antilles.

Luc Biichlé, Langues et parcours d'intégration de migrants maghrébins en France, Thèse de Doctorat de sociolinguistique sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal Grenoble 3, 2007.

Myriam Dupouy, 2018, Dire (avec) l'accent : représentations et attitudes liées aux accents en formation linguistique obligatoire pour adultes migrants allophones, Université de Brest.

Camille Gourdeau, 2015, L'intégration des étrangers sous injonction : Génèse et mise en œuvre du contrat d'accueil et d'intégration, Thèse de doctorat de sociologie sous la direction d'Alain Morice, Université Sorbonne-Paris Cité.

Michel Gout, 2015, Le rapport entre langue et intégration à travers l'analyse comparative des dispositifs organisationnels des cours linguistiques d'intégration aux jeunes migrants hors obligation scolaire. Étude comparative des dispositifs en Allemagne, Belgique, France et Royaume Uni, Thèse de doctorat de didactique des langues sous la direction de S. Clerc, Université d'Aix-Marseille.

Émilie Lebreton, 2017, Pour des formations linguistiques (trans)formatrices : Renverser les évidences pour penser l'appropriation du français par des adultes migrants, Université Rouen-Normandie

Éric Mercier, 2020, Formations linguistiques contractuelles et intégration d'adultes migrants : quelle pertinence à l'obligation de formation ?, Université de Tours

Nadia Ouabdelmoumen, 2014, Contractualisation des rapports sociaux : Le volet linguistique du contrat d'accueil et d'intégration au prisme du genre, Université Rennes 2

Coraline Pradeau, 2021, Politiques linguistiques d'immigration et didactique du français. Regards croisés sur la France, la Belgique, la Suisse et le Québec, Presses de la Sorbonne Nouvelle

Maude Vadot, 2017, Le français, langue d'« intégration » des adultes migrant·e·s allophones ? Rapports de pouvoir et mises en sens d'un lexème polémique dans le champ de la formation linguistique, Université Paul-Valéry Montpellier III.

Un ouvrage en ligne sur la situation en Belgique francophone : Philippe Hambye et Anne-Sophie Romainville, 2014, Maitrise du français et intégration. Des idées reçues, revues et corrigées, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles.

Premières et premiers signataires

Philippe BLANCHET, professeur des universités, Université Rennes 2

Myriam DUPOUY, maitresse de conférences, Le Mans Université

Eric MERCIER, chercheur, Université de Tours

Maude VADOT, maitresse de conférences, Université Savoie Mont Blanc

ASDIFLE, Association de Didactique du Français Langue Étrangère,

Moisés ABAD GERVACIO, CTER, Le Mans Université

Julie ABBOU, Enseignante-chercheuse, Université de Turin

Sandrine AGUERRE, Maître de Conférences (MCF), Université Bordeaux Montaigne

José AGUILAR, MCF HDR, Sorbonne Nouvelle

Priscille AHTOY, Chercheure, Université de Tours

Elena AKBORISOVA, Membre de l'équipe PLIDAM, INALCO

Maxime ALAIS, ATER UFR Sciences du langage / UFR Sciences de l'éducation,

Psychanalyse, COM/FLE, Université Paris 8

Mustapha ALI, Cadre dans la formation continue, NC

Frédéric ANCIAUX, Professeur des universités, Université des Antilles

David ar ROUZ, Enseignant-chercheur, Université Rennes 2

James ARCHIBALD, Professeur, Università degli Studi di Torino

Sylvie AUBRIOT, AUTRICE / PROFESSEURE, EDUCATION NATIONALE

Isabelle AUDRAS, MCF, Université du Mans

Michelle AUZANNEAU, Professeure, Université paris cite

Carmen AVRAM, MC , Université de Pau et des Pays de l'Adour

Brahim AZAOUI, maître de conférences, Université de Montpellier

Sophie BABAULT, maîtresse de conférences, université de Lille

María BALLARÍN, Doctorante, Universidad de Zaragoza

Frédéric BALLIÈRE, Chargé d'études et sociologue. APRADIS, CURAPP-ESS (UMR 7319)

Séverine BARTHES, Maîtresse de conférences, Université Sorbonne Nouvelle

Pascal BEAUDRU, Étudiant, Université Rouen Normandie

Abdelhamid BELHADJ HACEN, Chercheur associé, CELTIC-BLM, UNIVERSITÉ RENNES 2

Mariem BEN ROMDHANE, Doctorante en sciences du langage, Le Mans Université/CREN

Christophe BENZITOUN, Maitre de conférences, Université de Lorraine

Yann BEVANT, Maître de Conférences, Université Rennes2

Alicia BEZIER, Doctorante, Université de la Nouvelle Calédonie

Violaine BIGOT, Professeure, Université de Grenoble - Alpes

Luc BIICHLÉ, maître de conférences, université Avignon

Christine BLANCHARD, EC, UCA

Françoise BOCH, professeure des universités, Université Grenoble Alpes

Lea BOICHARD, MCF, Lyon 3

Manon BOUCHARÉCHAS, Doctorante contractuelle, Université Grenoble Alpes -
Laboratoire LIDILEM
Isabelle BOUDART, Orthophoniste - psychologue, Ceeda - Université de Franche
Comté
Lou BOUHAMIDI, ATER, Université de Franche-Comté
Josiane BOUTET, Professeure émérite, Sorbonne Université
Raja BOUZIRI, Maître assistante (Retraitée), Didactis (Institut privé)
Aude BRETEGNIER, Enseignante-chercheuse, Université du Mans
Cécile BRULEY, Maître de conférences, Université Sorbonne Nouvelle
Claire BURDIN, Formatrice INSPE, docteure en sciences de l'éducation et de la
formation, Nantes Université
Albane BURIÉL, Doctorante en sciences de l'éducation, Université Rennes 2
Alice BURROWS, Maitresse de conférences, Sorbonne Nouvelle
Laurence BUSON, Mcf, UGA
Ronan CALVEZ, Professeur, Université de Brest
Rémi CAMUS, Directeur de département, INALCO
Maria CANDEA, Professeure, Sorbonne Nouvelle
Cécile CANUT, Professeure, Université Paris Cité
Véronique CASTELLOTTI, Professeure émérite des universités, Université de Tours
Anne-Sophie CAYET, Docteure en didactique des langues et des cultures et
enseignante de FLE, Aix-Marseille Université
Fanny CHAUFFIN, enseignante chercheuse, Université Rennes 2 - Lycée Quimperlé
(29)
Yannick CHEVALIER, MCF Grammaire et Stylistique, Université Lyon 2
Edwige CHIROUTER, professeure des Universités, Université de Nantes.
Stéphanie CLERC CONAN, Maitresse de Conférences HDR en Sciences du langage,
sociodidactique., Rennes 2
Claude CORTIER, Enseignante-chercheuse en Didactique des langues, UMR CNRS
ICAR université de Lyon
Pol CORVEZ, Retraité (linguistique et sémiologie), Université d'Angers
Léa COURTAUD, Enseignante chercheuse, Université de Tours
Chantal CRENN, Professeure des universités, Montpellier 3
Raphaëlle CRETIN, Maîtresse de Conférences en Sciences de l'Information et de la
Communication, Le Mans Université - IUT Laval
Claudia D'AMELIO, Doctorante, Université Savoie Mont Blanc
Damien CHABANAL, Professeur des universités, Clermont-Auvergne
Claire-Lise DAUTRY, Universitaire, Chercheuse (retraite)
Eléonore de BEAUMONT, Doctorante, Université de Lorraine
Marc DEBONO, Maître de conférences en sociolinguistique et didactique des langues,
Université de Tours
Estelle DECOOL-HANRYON, Doctorante en sociolinguistique, Université Sorbonne
nouvelle, Paris
Christian DEGACHE, Professeur des Universités en Didactique des langues,
approches plurilingues et TICE, Université Grenoble Alpes (UGA) - Laboratoire
LIDILEM - UFR LLASIC, dép. Sciences du langage & FLE

Charlotte DEJEAN, Enseignante chercheuse en didactique du français langue étrangère et seconde, Université Grenoble Alpes
Jacques DEJEAN, ancien enseignant chercheur, ESIEE (école d'ingénieurs)
Malou DELPLANCKE, Professeur agrégée, Nantes Université
Marc DENEIRE, Maître de conférences, Université de Lorraine
Corinne DENOYELLE, Maitresse de conférences HDR, Université Grenoble Alpes
Martine DERIVRY, Professeure, Université de Bordeaux
Alain DEVEVEY, Maître de conférences, Université de Franche-Comté
Alain Di MEGLIO, Professeur des universités, Università di Corsica
Annemarie DINVAUT, MCF émérite Sciences du langage, Avignon Université
Chantal DOMPMARTIN, MCF HDR, Université Toulouse 2 Jean Jaurès
Claire DOQUET, professeure de linguistique et didactique du français, Université de Bordeaux
Anne-Laure DOTTE, Linguiste, Université de la Nouvelle-Calédonie
Flavien DROUET, Gestionnaire administratif et financier, LE MANS UNIVERSITE
Thierry DUIRAT, Metteur en scène, danseur, Étymologie Poétique (Lille)
Jean-Michel ELOY, professeur émérite, U. de Picardie - Jules Verne
Jean-Philippe ESPINASSE, Professeur de philosophie, Aux alentours
Natacha ESPINOSA, MCF, Paris Nanterre
Jacques FERRAT, universitaire retraité, Karlstads Universitet
Valentin FEUSSI, Professeur, Université d'Angers
Alexandra FILHON, Professeure de sociologie, université Rennes 2
Gilles FORLOT, Professeur des universités, INALCO
Anne-Laure FOUCHER, Professeure des universités en Sciences du langage, Université Clermont Auvergne
Beatrice FRACCHIOLLA, Professeure en sciences du langage , Université de Lorraine
Dora FRANCOIS, Maître de Conférences, Nantes Université
Thierry GAILLAT, MCF, Université de la Réunion
Angela GARZON, ATER, Université Aix-Marseille
Médéric GASQUET-CYRUS, MCF en Sociolinguistique, Aix-Marseille Université
Jana GIBIM DE MATTOS, Mastérante en Sciences du Langage, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Luca GRECO, Professeur des Universités, Université de Lorraine
Suzanne GRUCA, Docteure en Sciences du langage, Université de Paris
Emmanuelle GUERIN, Professeur des universités, Sorbonne Nouvelle
Ariane GUGUEN, Professeur des écoles, Rennes 2
Isabelle HAMOU, Orthophonie en CMPP (Centres médico-psycho-pédagogiques), Centres médico-psycho-pédagogiques, Loir et Cher.
Françoise HAPÉL, Maitresse de conférences en sciences du langage, Université de Pau et des Pays de l'Adour
Shahzaman HAQUE, Maître de conférences en ourdou, INALCO
Amina HASSAN MOHAMED, Doctorante et formatrice FLE et Civique, Université de Toulouse 2
Christine HÉLOT, Professeure d'université émérite, Université de Strasbourg
Françoise HICKEL, praticienne chercheuse, ENPJJ

Manon HIM-AQUILLI, Maitresse de conférences en sciences du langage, Université de Franche-Comté
Arnaud HOEDT, Auteur/interprète/enseignant, Cie Chantal et Bernadette
Juliette HONVAULT, Chargée de recherches CNRS, IREMAM-AMU
Macha HRDY, enseignante, groupe scolaire Antoine de Ville, 38930 Clelles
Emmanuelle HUVER, Professeure des universités, Université de Tours
Mickaël IDRAC, Sociologue des migrations, Université Montpellier III / Université de Montréal / Institut Convergences Migrations
Gina IOANNITOU, MCF Émérite, Le Mans université
Judikaelle JACQUIN, enseignante chercheure, Nantes Université
Tiago JOSEPH, Doctorant.e assistant.e, Université de Gent (Belgique)
Mélanie JOUITTEAU, chercheuse, CNRS
Dominique JULIEN, Journaliste indépendante, La Maison Hestia
Abou KÉBÉ, Enseignant-chercheur, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
Amal KHALEEFA, Enseignante-chercheuse, Université de Jordanie
Anna KHALONINA, Maitresse de conférences en sciences du langage, Université Polytechnique Hauts-de-France
Jean-Marie KLINKENBERG, Professeur émérite, membre de l'Académie royale de Belgique, Université de Liège, Belgique
Jérôme KROP, Professeur en sciences de l'éducation et de la formation, Nantes Université
Ann-Birte KRÜGER, MCF en allemand, Université de Franche-Comté
Florence LACROIX, Maître de Conférences, Nantes Université
Patricia LAMBERT, Professeure de sociolinguistique, Ecole Normale Supérieure de Lyon
Xavière LANEELLE, Maîtresse de Conférences Émérite, Nantes Université
Elodie LANG, Maitresse de Conférences, Université Paul-Valéry (Montpellier 3)
Pauline LAPAQUE, doctorante en didactique du français langue étrangère, HEP de la Suisse du Nord-Ouest
Stacy LASSERRE, étudiante, Paul Valéry
Véronique LAURENS, Maître de conférences en Didactique du français langue étrangère, Université Sorbonne Nouvelle
Ronan LE COADIC, Professeur des universités, Université Rennes 2
Carole LE HENAFF, MCF, Université de Bretagne Occidentale
Marianne LE MOIGN, Enseignante en FLE - PRCE, Université de Pau et des Pays de l'Adour
Emilie LEBRETON, Maitresse de conférences, Aix-Marseille Université
Malory LECLERE, MCF, Université Sorbonne Nouvelle
Michelle LECOLLE, Professeure en Sciences du langage, Paris 3 Sorbonne nouvelle
Fabienne LECONTE, Professeure des Universités, Université de Rouen Normandie
Joanna LORILLEUX, Maitresse de Conférences, Université de Tours
Amidou MAIGA, Professeur, Université de Kabala Bamako Mali
Nadja MAILLARD-DE LA CORTE GOMEZ, Maitresse de conférences, Université d'Angers

Aurélien MARISCALCHI, ATER en sciences du langage spé didactique du français, Université Rouen-Normandie
Ingrid MARY, Professeure de lettres modernes, Secondaire
Marinette MATTHEY, Prof émérite, Université Grenoble Alpes
Bruno MAURER, Professeur ordinaire en didactique du FLE, Université de Lausanne
James MCDONALD, doctorant, Université de La Réunion
Maria-Alice MEDIONI, Enseignante et formatrice, LYON 2 - Secteur Langues du GFEN
Catherine MENDONÇA DIAS, Maître de conférences, Université Sorbonne Nouvelle
Cendrine MERCIER, MCF, Nantes Université / INSPE
Isabelle MEURVILLE, Traductrice Formatrice, Traduction
Jean-Paul MEYER, Enseignant-chercheur en sciences du langage, Université de Strasbourg
Catherine MILLER, Directrice de recherche émérite, CNRS
Grégory MIRAS, Professeur des Universités, Université de Lorraine
Stefan MOAL, Maître de conférences HDR langue et culture bretonnes, Université Rennes 2
Claudine MOÏSE, Professeure des universités, UGA
Benoît MONGINOT, Enseignant chercheur, Université de Turin
Nathalie MONT-DUPART, Responsable administrative d'une unité de traduction vers le français, Paris
Emmanuel MOREAU, chercheur, Université de Tours
Clara MORTAMET, Enseignante-chercheuse en sociolinguistique, Université Jean Monnet, Saint Etienne
Malo MORVAN, Maître de Conférence, Université de Tours
Yannick MOSSET, Bibliothécaire, Université de Toulon
Patricia MOTHESS, MCF sciences de l'éducation, ICT Toulouse
Ilidia MOURA, Mastérante / Enseignante, Rennes 2 / Education nationale
Adil MOUSTAOU, Professeur d'Université, Complutense de Madrid
Saskia MUGNIER, MCF, Université Grenoble Alpes
Emilie NEE, Maître de conférence en Sciences du langage, UPEC
Julie NEVEUX, MCF linguistique, Sorbonne Université
Isabelle NOCUS, enseignant-chercheur, Nantes Université
Audrey NOËL, Maître de conférences, Université de La Réunion
Océane ORENGA, Enseignante de FLE, Université Bordeaux Montaigne
Iris PADIOU, ATER en sciences du langage, Université Sorbonne Paris Nord
Thierry PAGNIER, MCF, Université Paris Est Créteil
Caroline PANIS, maitresse de conférences en sciences du langage, université de Franche-Comté
Chloé PANNIER, Doctorante, Nantes Université
Gariné PAPAŽIAN-ZOHRABIAN, Professeure, Directrice scientifique de l'Équipe de recherche sur les familles réfugiées et demandeuses d'asile, Université de Montréal
Christine PAULEAU, enseignante-chercheuse, université Paris Nanterre - laboratoire Modyco -CNRS
Marie-Anne PAVEAU, Professeure en Sciences du langage, Université Sorbonne Paris Nord

Manon PENGAM, Maîtresse de conférences en sciences du langage, Cergy Paris Université
Hugues PENTECOUTEAU, Professeur, Université Rennes 2
Christine PEREGO, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, université Grenoble Alpes
Manuel PEREZ, Formateur en didactique des langues-cultures, INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées
Véronique PERRY, Enseignante chercheuse en didactique des langues (FLE / anglais Lansad), Université de Toulouse 3 - Paul-Sabatier
Lauriane PÉTEL, Docteure, Epsilon Melia
Kevin PETIT, Maître de conférences, Université Clermont Auvergne
Tanguy PHILIPPE, Maître de conférences en Sciences de l'Éducation, Nantes Université
Vanessa PICCOLI, Maîtresse de conférences, Université Paris Nanterre
Isabelle PIEROZAK, D.U. UR 4428 Dynamiques et enjeux de la diversité linguistique et culturelle, Université de Tours
Céline PIOT, maîtresse de conférences en histoire et didactique de l'histoire, Université de Bordeaux
Bénédicte PIVOT, MCF en sociolinguistique, Université Paul-Valéry Montpellier 3
Sylvie PLANE, Professeure émérite de Sciences du langage, Sorbonne Université
Katja PLOOG, Enseignante chercheuse en Sciences du Langage, Université d'Orléans
Coraline PRADEAU, maîtresse de conférences en didactique des langues, Université de Rouen Normandie
Jeanny PRAT, formatrice en didactique des langues-cultures retraitée, Université Lyon 1, site Inspé de l'Ain
Pascale PRAX-DUBOIS, Maitresse de Conférences, Université Paris 8
Julie PREVOST, Docteure, Jeune Chercheuse, ATILF, CNRS-Université de Lorraine
Laurent PUREN, Maître de conférences, Université de La Réunion
Julia PUTSCHE, Maîtresse de Conférences, Université de Strasbourg
Fred RACINE, ITRF, Université Toulouse 1
Vincent RAMOS-FILAIRE, Professeur de lettres classiques et formateur-accompagnateur en éducation prioritaire, Académie de Montpellier
Prisca REEMAN, Directrice, Ecole Idiom'Arts
Arnaud RICHARD, Professeur des Universités, Université de Toulon
Célia RICHY, Doctorante en sociolinguistique, Queen Mary University of London
Isabelle RIGONI, Maîtresse de conférences, INSEI
Marielle RISPAIL, Professeure des Universités émérite, UJM St Etienne
Anne ROBERT, Coordinatrice FLE / FLI, CADA
Marc ROLLIN, Enseignant, docteur en Sciences du Langage, Collège Clémenceau (Lyon)
Julie ROYER, Doctorante, Nantes Université
Sabrina ROYER, Maître de conférences, Université d'Avignon
Magali RUET, Enseignante-chercheuse, Université de Zadar
Marie-Caroline SAGLIO-YATZIMIRSKY, enseignant-chercheur, Institut Convergences Migrations, INALCO.
Edna SÁNCHEZ, ATER, Université du Mans

Capucine SAULPIC, Doctorante en sciences du langage, Université de Lille
Katia SCHUCHMAN, Enseignante de FLE et doctorante en didactique des langues,
Université de Tours
Eddy SEBAHI, Enseignant / Formateur, Université Lyon 1 / Inspé
Thierry SOUBRIÉ, Enseignant-chercheur, Université Grenoble Alpes
Rémi SOULÉ, Doctorant, Sorbonne Université
Nathalie SPANGHERO-GAILLARD, Enseignante-chercheuse, université Toulouse 2-
Jean Jaurès
Myriam SUCHET, Maitresse de conférences, membre de l'Institut universitaire de
France, Sorbonne nouvelle
Marion TELLIER, Professeure des universités en didactique du FLE, Aix Marseille
Université
Simona TERSIGNI, Maîtresse de conférence en sociologie, Université Paris Nanterre
Nicolas TESSIER, Professeur de FLE, Secteur associatif
Florian THIBON, Formateur indépendant en FLE et alphabétisation, ASTER
Formation (Association loi 1901, organisme de formation)
Denyze TOFFOLI, Professeure des universités, Université Toulouse III - Paul Sabatier
Pierre-axel TOURMENTE, Enseignant, Collège La Salle St Bernard Bayonne
Véronique TRAVERSO, Directrice de recherche, CNRS
Pascale TREVISIOL, Maitre de conférences en sciences du langage, Université
Sorbonne Nouvelle
Cyril TRIMAILLE, Enseignant chercheur, Université Grenoble Alpes, Lidilem &
CLLE Bordeaux Montaigne
Christel TRONCY, Maitresse de conférences, Université de Rouen Normandie
Dominique ULMA, MCF Sciences du langage, didacticienne des langues, Université
d'Angers
Dan Van RAEMDONCK, Professeur, Université libre de Bruxelles et Vrije
Universiteit Brussel
Léo VARNET, chercheur CNRS, École normale supérieure
Caroline VENAILLE, Enseignante-chercheuse, Le Mans Université
Marie VENIARD, MCF Sciences du langage, Université Paris Cité
Céline VENIAT, sociologue MCF, Université Nanterre
Bertrand VERINE, maitre de conférences honoraire, Paul-Valéry Montpellier 3
Marie-Jeanne VERNY, professeure émérite des Universités - langue et littérature
occitanes, Université Paul-Valéry Montpellier 3
Sophie WAUQUIER, Vice-Présidente des relations et de la collaboration
internationales, Université Paris 8 Vincennes-St Denis
Sylvie WHARTON, Professeure d'Université, Université d'Aix-Marseille
Adam WILSON, Maître de conférences en Linguistique, Université de Lorraine
Andrea YOUNG, Professeur des universités, Université de Strasbourg
Irène ZINGG, enseignante, chercheuse, Haute École Pädagogique Berne, Suisse